## CAP encadrement supérieur 27/06/2023 Déclaration liminaire – Liste Ensemble

Madame la Présidente / Monsieur le Président,

La liste Ensemble vous remercie pour l'installation de cette toute nouvelle CAP de l'encadrement supérieur des ministères économiques et financiers.

Cette CAP transversale aux différentes directions et entités où exerce l'encadrement supérieur du ministère sera pour nous tous l'occasion de montrer que les missions et problématiques communes transcendent les clivages directionnels et les appartenances de corps.

La mise en place de cette CAP est en phase avec la réforme de la haute fonction publique, laquelle vise à accroître transversalité, transparence et homogénéisation des grilles, des régimes indemnitaires et des services d'accompagnement personnalisés.

Le travail mené par notre liste s'inscrira lui aussi dans cette logique pour fluidifier les parcours individuels, permettre aux femmes et aux hommes de l'encadrement supérieur d'aller au-delà des logiques de corps et d'arbitrages pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes dans des emplois qui leur correspondent réellement.

C'est pourquoi nous demandons que cette CAP soit l'occasion d'un point d'information systématique sur l'état d'avancement des dossiers en cours, et aussi un lieu de recueil des positions des uns et des autres et de débats, sans préjudice des compétences du CSA où nos organisations sont également présentes.

Nous nous appliquerons bien entendu à défendre nos pairs dans toutes les situations personnelles qui relèvent des prérogatives de la CAP.

Nous vous avons transmis quelques remarques sur le projet de règlement intérieur de la CAP.

Face aux nombreux chantiers en cours, les agents de l'encadrement supérieur sont demandeurs d'informations sur un bilan du reclassement dans le corps des AE et de l'exercice du droit d'option pour les agents des corps mis en extinction, sur les modalités concrètes d'accompagnement des parcours professionnel des agents notamment via les travaux du comité parcours et carrières, et sur l'avancée des travaux relatifs au régime indemnitaire du nouveau corps des administrateurs de l'Etat. Un retour d'expérience des agents sur les programmes « talentueuses » et « virtuoses » nous intéresse particulièrement, ainsi que sur la manière dont ils sont vécus par l'ensemble de l'encadrement supérieur. Les formations à la diversité telles qu'elles sont pratiquées ne suffiront pas à emporter l'adhésion de tous à ces questions et doivent être accompagnées d'une communication spécifique.

Un bilan de l'expérimentation du mécénat de compétence pour les troisièmes parties de carrière nous tient également à cœur.

Les agents des corps techniques sont eux en attente d'avancées concrètes sur l'inclusivité à l'entrée dans les corps, priorité de la Diese. La mise en place de la filière du numérique est également un projet passionnant que nous espérons fédérateur. Nous comprenons bien que tous les sujets ne peuvent pas être traités conjointement, néanmoins celui de l'harmonisation statutaire et indemnitaire des corps techniques suscite questions et attentes.

Merci pour votre écoute, je passe la parole à Lionel Ploquin pour un point spécifique mais illustratif de mise en œuvre de la réforme.